



Syndicat des Navigants du Groupe Air France

Roissy Charles-de-Gaulle,  
Le 30 avril 2021

Monsieur le Ministre des Transports  
**Jean-Baptiste Djebbari**  
**246, boulevard Saint-Germain**  
**75007 PARIS**

Objet : Mesures de vaccination pour l'ensemble des Personnels Navigants Commerciaux tous secteurs confondus.

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de la décision du gouvernement d'ajouter les Personnels Navigants Long-Courrier à la liste des publics prioritaires à la vaccination. Les Personnels Navigants Commerciaux (PNC) que nous représentons tiennent à vous remercier de cette action démontrant une réelle prise en compte des réalités de notre métier, nous qui relient les continents et les peuples les uns aux autres, au milieu de cette crise sanitaire touchant le monde entier.

Vous n'êtes pas sans savoir que les correspondances des passagers Long-Courrier, au sein de la France sur Court-Courrier et de l'Europe sur Moyen-Courrier sont particulièrement nombreuses et représentent une part conséquente de l'activité d' Air France. Les Personnels Navigants Commerciaux du Court et du Moyen-Courrier de notre compagnie accompagnent chaque jour plusieurs milliers de passagers en transit vers la France et l'Europe.

Ces mêmes passagers proviennent de pays touchés par les mêmes variants du COVID-19 dont vous souhaitez protéger les navigants Long-Courrier avec cette nouvelle mesure. Mais ce virus et ses variants ne s'arrêtant malheureusement pas aux frontières, les PNC du Court et Moyen-Courrier d'Air France sont de fait tout aussi exposés que leurs collègues du Long-Courrier.

Nous vous demandons donc par le présent courrier de bien vouloir étendre cette mesure aux Personnels Navigants Commerciaux tous secteurs confondus, afin que TOUS les candidats volontaires à la vaccination puissent y avoir accès sans distinction aucune.

Restant à votre entière disposition pour vous apporter les éléments concrets sur lesquels reposent nos demandes, nous vous remercions pour votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Sébastien PORTAL  
Secrétaire Général du SNGAF